



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2022 À 18H45

Date de la convocation : **10 NOVEMBRE 2022**

Membres Présents : 10

M. Pascal RIVEAU, Maire, *Président de séance*,
Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,
M. Joël BEDIS, *adjoint au maire*,
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,
M. Mickaël VEYSSIÈRE, *conseiller municipal*,

M. Ludovic CARTEAU, *conseiller municipal*,
Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*
Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*
M. Pierre NAVARRO, *conseiller municipal*,

Membres Excusés : 04

Mme Véronique MITRASOUF, *adjointe au maire*,
M. Max PAYET, *conseiller municipal*

M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal*
Mme Katia TAUZIÈDE, *conseillère municipale*,

Pouvoirs Donnés : 04

M. PAYET a donné pouvoir à Mme Patricia FONTANEAU
M. MITRASOUF a donné pouvoir à Mr Pascal RIVEAU
M. DUPONT a donné pouvoir à Mr Joël BEDIS
Mme Katia TAUZIÈDE a donné pouvoir à Mme Sylvie HOFMAN

Mme Patricia FONTANEAU est nommée secrétaire de séance

L'an deux mil vingt deux, le quinze novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal de la séance du 13 Octobre 2022.
Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

AFFAIRE N° 1 : INTERVENTION SMICVAL

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau a invité messieurs Guinaudie, Président du SMICVAL ainsi que monsieur Cavaleiro afin d'échanger et de répondre aux questionnements des élus sur les nouveaux principes du service du SMICVAL.

AFFAIRE N° 2 : PROJET 2023 RESTRUCTURATION DU CIMETIÈRE

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire présente le devis de la société AGEF partenaire du groupe Elabor qui s'élève à 11.727,20€ H.T.

Cette dépense devient nécessaire afin d'effectuer une restructuration du cimetière. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se positionner sur ce projet d'investissement pour l'année 2023.

à la question : " **Êtes-vous pour le lancement de la procédure de restructuration du cimetière ?**"

VOTE : 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

PROJET ADOPTÉ

à la question : " **Êtes-vous pour autoriser monsieur le Maire à signer le devis ?**"

VOTE : 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DEVIS VALIDÉ

AFFAIRE N°3 : ACHAT BROYEUR DE BRANCHES

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire présente le devis de la société Pellenc, qui propose un broyeur de branches pour la somme de 3.200,00€ HT ainsi qu'une goulotte d'éjection à 800,00€ HT. Cet investissement pourrait être mis également à disposition de la population. Monsieur le Maire propose aux élus de réfléchir à un règlement.

Les élus donne l'autorisation à monsieur le maire de valider ce devis et mandater la facture sur le budget 2022.

VOTE : 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
DÉPENSE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°4 : POSTE AGENT TECHNIQUE

(délib. 35/2022) Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire - Madame FONTANEAU, 1ère adjointe

(délib. 36/2022) Le contrat de notre agent technique employé en contrat aidé arrive à terme au 1er décembre 2022. L'agent technique titulaire se trouvant toujours en arrêt maladie, il est proposé à l'assemblée de statuer sur le devenir du poste du contrat aidé. Après discussion, les élus décident de proposer un CDD de 4 mois à l'agent, et de mettre en place l'ouverture d'un second poste d'agent technique en charge des espaces verts, voirie et bâtiments communaux à compter du 1er Avril 2023.

VOTE : 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROJET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°5 : SIGNATURE DEVIS TRAVAUX 2023

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a déjà reçu des propositions chiffrées sur des travaux et achats prévus sur le budget communal 2023. Vu la conjoncture actuelle, les tarifs des matériaux et prestations risquent fortement d'augmenter à compter du 1er janvier 2023. De ce fait, Monsieur le Maire demande l'accord des élus pour signer les devis les plus attractifs avant le 31 décembre 2022.

VOTE : 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°6 : AMÉNAGEMENT CARREFOUR DEVANT LE GARAGE CITROËN

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le maire présente le projet qui avait été étudié en 2015 mais qui n'avait pas abouti. La commission voirie se réunira prochainement pour traiter du sujet.

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE N°7 : MOTION SOUTIEN A LA VITICULTURE

(délib. 37/2022) Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau fait lecture d'un projet de délibération de soutien à la viticulture suite aux difficultés économiques que connaît cette filière.

VOTE : 11 POUR - 0 CONTRE - 3 ABSTENTION (Hofman, Tauziède, Carteau)
SOUTIEN ACCEPTÉ

- Enquête éclairage public : madame Fontaneau soumet l'idée de faire une enquête auprès des administrés afin de connaître leur ressenti sur la possibilité de mettre en place l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h. Après discussion, chacun annonce sa préférence:

* 9 POUR que l'enquête soit diffusée aux administrés

* 4 POUR que la décision soit prise qu'au sein du Conseil Municipal

* 1 ABSTENTION

Au vu des résultats, l'enquête sera diffusée dans le journal communal pour demander l'avis à chacun des administrés.

- Subventions à percevoir : monsieur le Maire fait état des subventions restant à percevoir d'ici cette fin d'année.

- Commission communication : le trombinoscope des élus est présenté, chacun est invité à donner son accord pour la transmission des informations personnelles qui seront insérées dans le journal communal.

Séance est levée à 21h39.